



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT



PROGRAMME DE SUBVENTIONS POUR COUCHES LAVABLES ET PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE RÉUTILISABLES

Dundee
Elgin
Franklin
Godmanchester

Havelock
Hinchinbrooke
Howick
Huntingdon

Ormstown
Saint-Anicet
Saint-Chrysostome
Sainte-Barbe
Très-Saint-Sacrement

RÉDUCTION À LA SOURCE

Dans le but de permettre aux citoyens du Haut-Saint-Laurent d'adopter un mode de vie plus écologique, le programme vise à encourager l'achat des produits réutilisables spécifiés par l'octroi de subventions aux personnes rencontrant les conditions suivantes :

- Résider dans l'une des 13 municipalités de la MRC du Haut-Saint-Laurent;
- Fournir les preuves d'achat et les pièces justificatives demandées lors de la demande en ligne.

Couches lavables neuves ou usagées



Une subvention de 50 % du coût d'achat total (jusqu'à concurrence de 150 \$* pour les couches neuves et jusqu'à concurrence de 75 \$ pour les couches usagées).

Offerte aux parents qui résident sur le territoire de la MRC, dont le bébé est âgé de moins de 12 mois au moment de faire la demande, qui se procurent un **minimum de 15 couches** lavables neuves ou usagées (incluant les inserts absorbants).

Pour être considérée valide, la preuve de transaction doit contenir :

- Nom et adresse du vendeur
- Date de la vente
- Description des items achetés
- Prix d'achat des items

Pour les items usagés, les éléments suivants doivent également apparaître :

- Numéro de téléphone du vendeur
- Coordonnées de l'acheteur
- Prix d'achat des items
- Signature du vendeur
- Signature de l'acheteur

Conditions à respecter

- Résider dans l'une des municipalités du territoire de la MRC;
- Avoir un bébé âgé de moins de 12 mois au moment de faire la demande;
- Engagement moral d'utilisation des couches lavables pendant la période complète aux couches.

Pièces à fournir

- Preuve de résidence du demandeur (permis de conduire, bail, compte de taxes, etc.);
- Certificat ou acte de naissance de l'enfant;
- Preuves de transactions originales (reçus, factures, etc.) datant d'au plus 12 mois;
- Spécimen de chèque si vous optez pour l'option de virement en ligne.

SAVIEZ-VOUS QUE...

1 ensemble de couches lavables = 1 tonne de déchets détournés de l'enfouissement et des coûts réduits jusqu'à 2 000 \$?



Produits sanitaires féminins réutilisables

Une subvention de 50 % du coût d'achat total (jusqu'à concurrence de 150 \$*).

Offerte aux femmes qui résident sur le territoire de la MRC désirant acquérir tout produit d'hygiène féminine réutilisable, incluant mais ne se limitant pas aux coupes menstruelles, serviettes hygiéniques lavables, culottes de menstruation lavables, etc.

Pour être considérée valide, la preuve de transaction doit contenir :

- Nom et adresse du vendeur
- Date de la vente
- Description des items achetés
- Prix d'achat des items

Conditions à respecter

- Résider dans l'une des municipalités du territoire de la MRC;
- Respecter le délai de 3 ans pour les demandes récurrentes.

Pièces à fournir

- Preuve de résidence du demandeur (permis de conduire, bail, compte de taxes, etc.);
- Preuves d'achat originales (reçus, factures, preuve de transaction) datant d'au plus 12 mois;
- Spécimen de chèque si vous optez pour l'option de virement en ligne.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Une femme utilise en moyenne entre 10 000 et 15 000 tampons ou serviettes hygiéniques au cours de sa vie?

Déposer une demande



<https://forms.office.com/r/VXWHTejt48>

- Date limite : 31 décembre 2026 ou jusqu'à épuisement des fonds.
- Les subventions sont réservées dans l'ordre d'arrivée des demandes ou jusqu'à épuisement des fonds.
- Des questions? Écrivez à Émilie Escafit à emilie.escafit@mrcsl.com ou téléphonez au 450 264-5411, poste 225.

* L'achat doit avoir été effectué dans un commerce situé sur le territoire québécois. Sinon, le montant est limité à un remboursement de 100 \$.